

# Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## FICHE TECHNIQUE | PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

### Petit perceur du pêcher

**Nom scientifique** : *Synanthedon pictipes* (Grote et Robinson)

**Nom anglais** : Lesser peachtree borer

**Classification (ordre/famille)** : Lepidoptera/ Sesiidae

#### Introduction

Les dégâts causés par la larve de ce papillon perceur peuvent causer la mort des arbres affectés. Les arbres matures atteints sont plus résistants, mais ils demeurent plus sensibles à l'attaque d'autres insectes ou maladies. Ils peuvent également mourir après plusieurs années d'infestation.

#### Hôtes

*Prunus cistena* (cerisier des sables), *Prunus maackii* (cerisier de l'Amur), *Prunus tomentosa* (ragouminier, cerisier de Mandchourie), *Prunus triloba* (amandier de Chine), *Prunus virginiana* 'Shubert' (cerisier de Virginie Shubert) ainsi que tous les pruniers et les cerisiers à fruits (*Prunus* spp.).

#### Identification

##### Chenilles

- De couleur blanc terne.
- Tête brune.
- 23 mm de long à maturité.
- Trois paires de pattes courtes sur le thorax et quatre paires de fausses pattes sur les segments abdominaux 3, 4, 5 et 6.



Adulte du petit perceur du pêcher  
Photo : Tom Murray

## Adultes

- Papillon bleu-noir métallique de 15 à 23 mm de long.
- Les ailes membraneuses, d'une envergure de 19 à 30 mm, sont étroites et transparentes, à l'exception des nervures et du pourtour qui sont foncés.
- Les mâles et les femelles ont une apparence similaire. Ils présentent sur leur abdomen deux bandes jaune clair, de sorte qu'ils ressemblent à une guêpe.

## Biologie

- La femelle dépose ses œufs sur le tronc, dans les fentes de l'écorce.
- Les œufs éclosent environ 8 à 20 jours après l'oviposition.
- Les chenilles creusent des galeries dans l'écorce du tronc pour se nourrir durant tout l'été. C'est au stade de larve que l'organisme passe l'hiver, sous l'écorce.
- Au printemps suivant, les larves continuent de creuser des galeries dans l'écorce, puis passent au stade de chrysalide.

## Dommmages

- Les dommages causés par le petit perceur du pêcher se retrouvent sur toute la surface du tronc.
- Présence de trous accompagnés de sciure et d'écoulement de sève ou de gomme.
- Jaunissement et flétrissement des feuilles sur quelques branches ou sur l'ensemble de l'arbre.
- Avec le temps, l'écorce des zones endommagées se détache.
- Mortalité de quelques branches à plusieurs branches et qui débute à la cime de la plante.
- Les dommages causés par les larves peuvent entraîner la mort de la plante.

## Périodes d'activité

- Adultes visibles de la fin de mai à la fin d'août.
- Le pic de population des adultes se situe de juin à juillet.



Dommmages du petit perceur du pêcher sur un pêcher  
*Photos : Carroll E. Younce, USDA Agricultural Research Service*

## Ne pas confondre avec

- Peut facilement être confondu avec le perceur du pêcher (PP); la femelle du petit perceur du pêcher (PPP) n'a toutefois pas de bande orange sur l'abdomen et ressemble, tout comme le mâle PPP, au mâle du PP.
- Les dommages sont souvent confondus avec les dommages hivernaux ou ceux causés par des champignons, mais dans ces derniers cas, il n'y a pas d'excréments, de larves, de chrysalides ou de traces de sciures.
- Sur les troncs, les trous desquels émergent les adultes peuvent également être confondus avec ceux faits par les pics à la recherche d'insectes. Toutefois, les trous de ces derniers sont généralement alignés au lieu d'être répartis au hasard et ne présentent pas de traces d'excréments.

## Surveillance phytosanitaire

- Les pièges à phéromone permettent de dépister l'arrivée ou la présence de ces insectes. L'installation des pièges se fait à la fin mai et ils doivent demeurer en place aussi longtemps qu'il y a des captures.
- Utiliser quatre pièges dans chaque parcelle surveillée et les fixer sur des branches charpentières basses. Il faut laisser au moins 50 m entre chacun des pièges et les vérifier deux fois par semaine.
- Pendant les travaux d'élagage, surveiller la présence de chancres à exsudats gommeux, d'excréments semblables à du bran de scie ou de coques de nymphose vides de l'année précédente.

***Note :** les pièges commerciaux attirent souvent plusieurs espèces de papillons à ailes transparentes. Il est important de pouvoir identifier les différentes espèces pour une gestion efficace des infestations.*

## Seuil d'intervention

- Les interventions phytosanitaires débutent après la capture de deux petits perceurs du pêcher adultes à l'aide d'un piège à phéromone.

## Stratégies d'intervention

### Prévention et bonnes pratiques

- Éviter toute blessure aux arbres, car elles servent ensuite de lieu d'oviposition.
- Tailler toute branche faible ou blessée.
- Éviter tout stress en vous assurant d'une fertilisation et d'une irrigation équilibrées.

### Lutte physique

- Éliminer les arbres qui sont affectés par cet insecte.
- Dans le cas d'arbres de grande valeur, l'insertion d'un fil de fer dans les trous faits par les insectes peut permettre d'atteindre et de tuer les larves.

### Lutte chimique.

- Des insecticides sont homologués pour lutter contre le petit perceur du pêcher.
- Privilégier les produits à faible risque pour la santé et l'environnement.

*L'Affiche - Pesticides homologués en pépinière ornementale développée par l'IQDHO sur l'efficacité des pesticides et leurs impacts sur la faune auxiliaire peut guider votre choix vers des produits qui protègent les prédateurs naturels.*

## Pour plus d'information

- Fiche du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) : [Perceur du pêcher](#) (2009).

*Cette fiche technique mise à jour par Louise Voynaud, M. Sc. biol., est adaptée de l'avertissement N°5 du 26 juin 2014 publié par le réseau Pépinières ornementales et rédigé à l'origine par Mario Comtois, agr. et Nicolas Authier, agr. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du sous-réseau Pépinières ornementales](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*

12 juillet 2023